

Compte rendu du Conseil Municipal de Jujurieux Du mercredi 18 juillet 2018 à 20h30

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Jujurieux s'est assemblé en session ordinaire, après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Anne BOLLACHE, Maire.

Présents : Anne BOLLACHE, Sébastien BOYER, Hélène FOILLARD, Jérôme BEGON, Jean-Louis RUDE, Patrick RENAUD, Odile ARBILLAT, Jean GONNAND, Brigitte CHARPIGNY, Jacques GROSGURIN, Frédéric MONGHAL et Laure MARTIN.

Absents représentés :

- Yves LOUVENAZ représenté par Jean GONNAND
- Isabelle GEOFFRAY représentée par Hélène FOILLARD
- Anne-Marie BELLATON représentée par Patrick RENAUD

Absent excusé : Philippe TREFF

Absents : Catherine DUBREUIL, Claire MONGHEAL et Nicolas ASTIER.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Votants : 15

Date de la convocation : 13 juillet 2018

Monsieur Frédéric MONGHAL ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1. OUVERTURE DE SEANCE

Madame le Maire ouvre la séance et communique aux membres du Conseil Municipal les procurations remises par les conseillers municipaux empêchés.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2018

- *Le compte rendu du conseil municipal du 13 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.*

3. COMPTE RENDU DE DECISION DU MAIRE - ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'un collecteur de collecte et de transport pour les effluents de Bévier à raccorder sur le hameau de Cossieux et renouvellement de la canalisation d'eau potable entre le Bévier et Cossieux a été attribué au cabinet « ABCD INGENIERIE » domicilié Route de Lyon - 39570 MONTMOROT, pour un montant de prestations provisoire de 24 685,50 € HT.

- *Le Conseil Municipal prend acte de la décision prise par délégation.*

4. TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

Il est précisé que suite au retour à la semaine de 4 jours, la durée hebdomadaire de travail des agents assurant les fonctions d'ATSEM doit être modifiée afin de correspondre à l'organisation de la commune. De plus, il est proposé de créer un nouveau poste de surveillante de cantine et d'aide au service afin d'assurer un taux d'encadrement plus en adéquation avec le nombre d'enfants mangeant à la cantine.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1er septembre 2018.*

5. CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AIN

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose une prestation de mise à disposition de personnel dans le cadre de missions temporaires permettant aux collectivités affiliées de faire face rapidement :

- à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité, ou autres,
- à un accroissement temporaire d'activité,
- à un accroissement saisonnier d'activité
- à des besoins spécifiques

Pour assurer la continuité du service, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adhérer à ce service facultatif de Missions Temporaires en signant une convention avec le CDG01.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de recourir au service missions temporaires du CDG01 en autorisant Madame le Maire à signer la convention correspondante.*

6. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Afin de permettre le développement de la lecture publique sur le territoire, Madame le Maire propose la signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ain. Elle précise qu'une convention existait déjà depuis 1986 mais qu'il convient de l'actualiser selon le fonctionnement de la bibliothèque municipale. Il est proposé une typologie de Niveau 3 obligeant à respecter les critères suivants :

- 0,50 €/ habitants de crédits d'acquisition
- 4h par semaine d'horaires d'ouverture
- des bénévoles qualifiés
- 25 m² de local réservé à l'usage de la bibliothèque

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conclure la convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ain et autorise Madame le Maire à la signer.*

7. CONVENTION POUR LA MISE EN RESEAU DU RASED 2017-2018

Madame le Maire rappelle que la Commune de Jujurieux est membre du Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés (=RASED). La convention, valable 1 an et renouvelable par tacite reconduction, définit la clé de répartition des frais. Elle a dû être revue afin d'intégrer la commune de Château-Gaillard qui a rejoint le réseau en 2016-2017.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat pour la mise en réseau du RASED et autorise Madame le Maire à la signer.*

8. PROGRAMME DE COUPE EN FORET COMMUNALE EXERCICE 2019

L'Office Nationale des Forêts propose une délivrance des bois d'affouage sur pied (parcelle n°4 a) pour l'année 2019. 3 personnes doivent être désignées comme bénéficiaires solvables de la bonne exploitation des bois. Madame le Maire précise que les affouagistes seront des habitants de Jujurieux qui devront être équipés du matériel adapté pour effectuer cette mission et seront soumis au contrôle des bénéficiaires solvables. Monsieur Jacques GROSGURIN informe que d'autres coupes devraient être effectuées cet été (sauf en cas de fortes pluies) au niveau de la parcelle n° 10 vers Charmontay.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la délivrance des bois sur pied de la parcelle n°4 a et désigne comme bénéficiaires solvables : Messieurs Gilles GROSGURIN, Gilles FRUCTUS et Jacques GROSGURIN.*

9. INFORMATIONS DIVERSES

- Remerciement de l'Association des Restaurants du Cœur et de la Banque alimentaire pour l'octroi d'une subvention
- Remerciement de la FFCM AIN pour l'organisation du rallye du 9 juin dernier.
- La 35^e édition de la randonnée « Pays du Cerdon Vallée de l'Ain » se déroulera le 23 septembre.
- A compter du 11 septembre 2018, des fréquences de la TNT seront modifiées.
- Le plan ORSEC Evacuation de l'A40 et hébergement est accessible sur le site de la Préfecture de l'Ain.
- Le rapport d'activité 2017 de l'Agence de l'Eau est mis à disposition en mairie.
- Une offre d'emploi a été publiée le 12 juillet pour le remplacement de l'agent technique en disponibilité (poste à pourvoir le 5 novembre 2018)
- 4 contentieux en matière d'urbanisme sont en cours.
- Le Crédit Agricole supprimera le distributeur le 4 septembre.
- Une soirée inédite « Fleurs de Mode » organisé par Département de l'Ain se déroulera le 25 août au musée des soieries Bonnet et à l'Espace Culturel (entrée gratuite)

10. QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Jean Louis RUDE demande si les caches poubelles à Lhuire seront installés avant fin juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.